

SOS VILLAGES D'ENFANTS MONDE

Sous le Haut Patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse



Un legs pour donner de l'espoir

Brochure d'information





Votre testament est l'expression de vos volontés

Depuis sa création en 1974, SOS Villages d'enfants Monde soutient de multiples projets qui viennent en aide à de nombreux enfants et familles vulnérables dans le monde.

Ce soutien ne serait pas possible sans les parrainages, les dons et surtout les legs. Votre dernière volonté peut aider de nombreux enfants à travers le monde. Vous pouvez continuer à apporter votre soutien à des enfants ayant tout perdu, leur redonner espoir et ainsi les accompagner vers un avenir meilleur.

A travers les pages qui suivent, nous nous proposons de vous présenter davantage notre association, ses projets et quelques chiffres clés afin de vous donner un aperçu de notre travail.

Il est difficile de répondre à toutes vos questions dans le cadre de cette brochure. N'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone, soit par courrier. Nous sommes à votre écoute.

Au nom de tous les enfants vulnérables dans le monde, merci d'avance pour votre soutien.



Sophie Glesener Directrice sophie.glesener@sosve.lu

Tél.: (+352) 490 430



SOS Villages d'Enfants Monde

Prévenir l'abandon des enfants

SOS Villages d'Enfants Monde, organisation non gouvernementale, est active au Luxembourg depuis 1974. Elle est placée sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse qui parraine notre association depuis le 31 mars 2005.

Agréée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la Coopération au Développement), SOS Villages d'Enfants Monde soutient de multiples projets : construction de villages d'enfants, de jardins d'enfants et d'écoles, d'infrastructures médicales et sociales ainsi que programmes de renforcement des familles et programmes d'aide d'urgence.

Les projets SOS évoluent pour répondre aux besoins dans un monde qui change. SOS Villages d'Enfants s'efforce d'agir en dispensant des services essentiels, en renforçant les capacités des parents et tuteurs et des organisations communautaires avec lesquelles elle partage son expertise et en faisant un travail de plaidoyer.



SOS-Kinderdorf International

Nous donnons un foyer aux enfants

L'association luxembourgeoise SOS Villages d'Enfants Monde est membre de la fédération mondiale des Villages d'Enfants, organisation non gouvernementale et non confessionnelle qui prend en charge des enfants orphelins, abandonnés ou démunis dans 134 pays et territoires.

- Plus de 1.200 Villages d'Enfants et Foyers de Jeunes SOS accueillent plus de 81.000 bénéficiaires.
- Plus de 630 Jardins d'Enfants, Ecoles, Centres de formation professionnelle et Centres sociaux SOS sont destinés à plus de 242.000 bénéficiaires.
- Plus de 540 Programmes de renforcement des familles bénéficient à plus de 467.000 enfants, adolescents et adultes.
- Plus de 70 Centres médicaux SOS dispensent 950.000 prestations/an.
- Une vingtaine de **Programmes d'aide d'urgence** fournissent plus de 725.000 services/an.





Un partenaire fiable

Donnez ou léguez en toute confiance

SOS Villages d'Enfants Monde est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration qui a le contrôle sur son fonctionnement et sur la gestion des fonds.

SOS Villages d'Enfants Monde est un des membres fondateurs de l'asbl "Don en confiance".



Les comptes de l'association, établis suivant les dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et les pratiques comptables généralement admises dans le secteur des organisations non gouvernementales conventionnées, sont contrôlés annuellement par un réviseur d'entreprises indépendant.



Votre dernière volonté

Un don pérenne à l'enfance

Grâce à votre soutien, nous pouvons offrir un foyer et un avenir aux enfants en détresse. Vous pouvez être persuadés que nous utiliserons judicieusement votre bien pour améliorer la situation des enfants vulnérables dans le monde.

LEGS

Le legs est une disposition prise par testament qui permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires qui recevront après votre décès tout ou partie de votre patrimoine.

Vous pouvez désigner SOS Villages d'Enfants Monde comme bénéficiaire, tout en protégeant légalement les intérêts de vos proches.

EXEMPLES DE LIBELLÉ:

LEGS UNIVERSEL

Ces dispositions annulent toutes les dispositions antérieures.

Je soussigné(e), (prénom) (nom), né(e) le (date) à (lieu), demeurant à (adresse), institue l'association SOS Villages d'Enfants Monde, située 3, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, légataire universel de mes biens.

Fait, écrit et signé de ma main alors que je suis en pleine possession de mes moyens. Date + signature

LEGS PARTICULIER

Ces dispositions annulent toutes les dispositions antérieures.

Je soussigné(e), (prénom) (nom), né(e) le (date) à (lieu), demeurant à (adresse), lègue à l'association SOS Villages d'Enfants Monde, située 3, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, la somme de XXX € / une maison sise à (adresse) / un appartement sis à (adresse).

Fait, écrit et signé de ma main alors que je suis en pleine possession de mes moyens. Date + signature

Votre dernière volonté

Un don pérenne à l'enfance

Don selon acte notarié

A côté du legs par testament, la donation est un acte signé et enregistré devant notaire qui vous permet de transmettre de votre vivant une partie de votre patrimoine. En faisant don à SOS Villages d'Enfants Monde d'un bien de valeur, tel qu'un bien immobilier, vous aidez notre association de façon immédiate.

ASSURANCE-VIE

Sans établir de testament, vous pouvez faire bénéficier SOS Villages d'Enfants Monde d'une assurance-vie fiscalement avantageuse. Tous les contrats d'assurance-vie contiennent une clause vous permettant de désigner le ou les bénéficiaires de votre capital en cas de décès.

Faire de notre association l'un de vos bénéficiaires, c'est la certitude de soutenir ses programmes à travers le monde.

AGIR ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

Pour un don de 75.000€ et afin que ce don soit pérennisé, SOS Villages d'Enfants Monde se propose de poser une plaque commémorative sur l'infrastructure SOS (école, jardin d'enfants ou centre médical) qui aura été construite grâce à votre soutien.

Sophie Glesener, directrice de SOS Villages d'Enfants Monde, est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous restons à votre écoute pour étudier avec vous la solution la plus appropriée en vue de concrétiser vos souhaits.

Personne de Contact

Sophie Glesener
Directrice
sophie.glesener@sosve.lu

Tél.: (+352) 490 430

Engagez-vous à nos côtés!

Aidez-nous à les aider!

Compétence, fiabilité, crédibilité et sérieux sont des valeurs associées à la démarche de SOS Villages d'Enfants Monde. Ses projets tangibles et à taille humaine répondent aux attentes de nombreux donateurs publics et privés.

Devenez Parrain/Marraine SOS d'un enfant ou d'un Village d'Enfants SOS

Faites un don en ligne sur www.sosve.lu ou par virement bancaire :

CCPL - LU65 1111 0050 0053 0000 BGLL - LU46 0030 5796 7032 0000

BCEE - LU92 0019 1000 6675 7000 BLUX - LU60 0081 5730 1200 1003

BILL - LU10 0024 1560 4780 0000

Soutenez un des programmes que SOS Villages d'Enfants Monde finance par le biais de l'accord-cadre que l'association a signé avec le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères. Votre don sera automatiquement multiplié par cinq.

Engagez-vous en tant qu'entreprise et devenez l'un de nos partenaires privilégiés.

Collectez vous-même des fonds ou devenez bénévole et participez à nos manifestations ou organisez vos propres événements en faveur de notre association.

Faites un don de circonstance pour soutenir des projets SOS.

Mobilisez votre entourage et faites connaître nos activités autour de vous.

Grâce à votre soutien, quel qu'il soit, nous pouvons ensemble réussir à donner un avenir meilleur aux enfants abandonnés, orphelins ou démunis ainsi qu'à leurs familles!







Sous le Haut Patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse

SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg 3, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg

Tél.: (+352) 490 430

Fax: (+352) 407 530

e-mail: info@sosve.lu

www.sosve.lu